

aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre, tu ne te prosterner point devant elles ; et tu ne les serviras ; car je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

III. Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton Dieu en vain ; car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

IV. Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le repos de l'Eternel ton Dieu ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes ; car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

V. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne.

VI. Tu ne tueras point.

VII. Tu ne commettras point adultère.

VIII. Tu ne déroberas point.

IX. Tu ne diras point de faux témoignages contre ton prochain.